
Avis aux médias

Le 26 juin 2006

N° A/28

LES MINISTRES EMERSON ET STRAHL PARTICIPERONT À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE INFORMELLE DE L'OMC À GENÈVE

Le ministre du Commerce international, l'honorable David L. Emerson, et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, l'honorable Chuck Strahl, représenteront le Canada à la réunion ministérielle informelle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève, qui s'ouvrira le 30 juin 2006.

À Genève, les ministres s'efforceront de parvenir à un accord sur des règles détaillées et des engagements dans le cadre des négociations sur l'agriculture et sur l'accès aux marchés des produits non agricoles. Un tel accord préparera le terrain pour en venir à la conclusion du cycle des négociations de Doha pour le développement d'ici la fin de 2006.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à parvenir à une conclusion heureuse de cette réunion qui fasse progresser les intérêts du Canada. Ce dernier vise un résultat qui se traduise par des règles du jeu internationales plus équitables pour son secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire et par un accès élargi aux marchés pour ses fournisseurs de produits et de services.

Les représentants des médias qui souhaitent participer aux comptes rendus à l'intention des médias de la délégation canadienne à Genève sont priés de téléphoner au (613) 996-2000, le mercredi 28 juin au plus tard à 15 h HAE, pour s'inscrire.

En raison de la fluidité du calendrier des réunions de l'OMC à Genève, les comptes rendus à l'intention des médias peuvent être planifiés à bref délai. Les personnes inscrites seront avisées des détails des téléconférences sur les comptes rendus.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Robert Klager

Directeur des communications

Cabinet du ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler

(613) 614-8569



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada